Association Romande de Directeurs(trices) d'Institutions de la Petite Enfance

Présentation par Marianne Zogmal (présidente de l'ARDIPE)[1] de l'étude suivante :

***Education de la petite enfance en Suisse***
Etude de base élaborée à la demande de la Commission suisse pour l'UNESCO
Prof. Margrit Stamm, Université de Fribourg, 2009.

L'étude de l'Université de Fribourg retrace la situation actuelle du domaine de la petite enfance en Suisse. Cette démarche fait ressortir le manque de données précises sur le plan national et les nombreuses divergences d'une ville à l'autre, d'un canton à l'autre. Le tableau dressé est ainsi forcément incomplet, il est cependant porté par une vision d'ensemble.

Le présent article se base sur l'étude rédigée en allemand ainsi que sur son résumé en français (voir : http://www.fruehkindliche-bildung.ch/forschung/studien.html). L'étude n'est actuellement pas traduite. Les thèmes abordées sont nombreux, et certains éléments peuvent se résumer comme suit :

- L'étude situe l'importance de l'éducation de la petite enfance pour :
  - Une meilleure égalité des chances des jeunes enfants ;
  - Une conciliation possible entre vie familiale et professionnelle pour les parents, ce qui favorise une hausse du taux des naissances ;
  - Un soutien des « remarquables capacités d'apprentissage et de développement » (Résumé, p. 4) des jeunes enfants ;
  - Un bilan économique favorable : les investissements dans le domaine de la petite enfance rapportent des rendements à l'économie.

- En comparaison internationale, la Suisse investit 0.2 % du PIB dans le domaine de la petite enfance, ce qui est nettement inférieur à la plupart des pays européens. La Suisse dépense ainsi seulement 15 % du montant investi par la France, ou même que 8 % du montant investi par le Danemark (Etude, p. 22).

- Les recherches menées dans le domaine de la petite enfance s'intéressent principalement aux effets concernant le développement des enfants et sur le rendement économique d'une prise en charge institutionnelle. Cependant, les efforts de recherches restent « parcellaires, insuffisants pour établir une base de connaissances plus générale. » (Résumé, p. 6).

La partie de l'étude qui retrace les réalités institutionnelles et les pratiques existantes fait clairement ressortir les différences entre les cantons. En ce qui concerne le nombre de places en institution de la petite enfance, par exemple, dans les cantons de Genève et du Tessin, 80 % à 90 % des enfants âgés de 3 ans fréquentent une IPE, tandis que dans le canton d'Appenzell-Innerrhoden, ce sont seulement 15 % des enfants de cet âge.[2]

---

1 ARDIPE : Association Romande de Directeurs(trices) d'Institutions de la Petite Enfance

2 Besuchsquoten « In den Kantonen Genf und Tessin betragen sie für Dreijährige 80 % bis 90%, im Kanton Appenzell Innerrhoden 15 % ». (Etude, p. 23).

Par rapport au nombre d'institutions par 1000 enfants, le rapport fait état de grandes différences entre les villes et les campagnes. La moyenne suisse s'élève à 2.8 IPE par 1000 enfants, tandis les chiffres par canton se différencient comme suit : Genève (7.2), Bâle-Ville (5.8), Zurich (5.6), Neuchâtel (3.8), Uri (0), Nidwalden (0.4), Obwalden (0.9)[3]. Ces chiffres se basent sur le nombre d'institutions, sans tenir compte de leur taille. Il est également possible de reprendre ces mêmes chiffres, présentées dans un tableau (étude, p. 122), et de les différencier selon les régions linguistiques : la moyenne pour la Suisse romande s'élève alors à 3.5 (VD, VS, GE, NE, JU), tandis qu'en Suisse allemande, elle est de 1.7.

Vu ces différences très importantes qui reflètent des réalités fondamentalement divergentes, quelle est la valeur d'une moyenne établie à partir de ces données ? Malgré les difficultés méthodologiques, toutes les données « suisses », présentées ensuite pour définir l'utilisation de l'offre par les familles, le rapport entre offre et demande, la comparaison internationale se basent sur une moyenne établie sur le plan national.

La même difficulté se présente concernant la formation du personnel. Tandis que les différences entre la Suisse romande et la Suisse allemande sont évoquées, le tableau final résume ensuite une situation « suisse » (Etude, p. 51), qui n'existe pas en tant que telle dans les réalités au quotidien.

Malgré ces difficultés méthodologiques, l'étude a pu apporter des données chiffrées concernant l'offre existante en Suisse. En ce qui concerne la qualité de ces offres, le rapport ne peut cependant que constater l'absence de données. Il n'est actuellement pas possible de définir la qualité de l'accueil dans le domaine de la petite enfance.[4]

L'étude constante également que les discussions au niveau politique ou médiatique se limitent aux mesures de base comme le financement et la répartition des responsabilités et n'abordent que peu les questions de la qualité, de la formation et de la mise en pratique de l'éducation et de l'accueil de jeunes enfants qui, par conséquent, n'ont pas été discuté à fonds. »[5] La Suisse ne disposerait ainsi « pas de concept général de formation et d'éducation » (Résumé, p. 2), ni d'une stratégie systématique et à long terme.[6]

Pour souligner l'importance de la qualité d'une prise en charge institutionnelle, l'enquête aborde longuement la question de l'égalité des chances pour les enfants issus de familles socialement défavorisées. Pour soutenir le développement des enfants, le rapport propose « un changement de paradigme : La construction d'un système EAJE demande que la Suisse opère un changement de paradigme et passe de l'accueil à l'éducation. 'L'éducation de la petite enfance' doit se comprendre comme un concept holistique et pluridimensionnel. Elle n'est pas synonyme de 'scolarisation précoce'. » (Résumé, p. 8).

Cette recommandation fait ressortir des difficultés de terminologie et de traduction, entre l'allemand et le français. Il est intéressant de s'arrêter à ces questions de traduction, vu qu'elles permettent de appréhender les réalités divergentes entre les régions linguistiques. Le même passage en allemand évoque un « Paradigmenwechsel von

---

3 "Im Jahr 2005 gab es in der Schweiz 2.8 Kinderkrippen und Kinderhorte pro 1'000 Kinder unter sieben Jahren (…). Die regionalen Differenzen sind jedoch enorm und werden in einem deutlichen Stadt-Land-Gefälle sichtbar. So sind in städtischen Kantonen wie Genf (7.2), Basel-Stadt (5.8), Zürich (5.6) und Neuchâtel (3.8) sind dabei eindeutig mehr Angebote registriert als in eher ländlichen Kantonen wie Uri (0), Nidwalden (0.4), Obwalden (0.9), Schwyz und Appenzell Innerrhoden (0.9) sowie Graubünden (1.0)." (Etude, p. 36)

4 « Ueber die Frage, wie qualitativ hochstehend familienergänzende Angebote tatsächlich sind, kann somit nur spekuliert werden » (Etude, p. 42).

5 « Die inhaltlichen Diskussionen haben sich bisher auf grundlegende Massnahmen wie die Finanzierung und Verantwortlichkeiten beschränkt. Fragen der Qualität, Ausbildung und Umsetzung von FBBE sind wenig angesprochen und in Folge dessen nie erschöpfend diskutiert worden." (Etude, p. 90)

6 « langfristige, systematische Strategie » (Etude, p. 98)

Betreuung zu Bildung » (Etude, p. 10)[7]. Le mot « Bildung » signifie dans une traduction de terme à terme «formation ». En français, le terme « formation » est cependant lié à la formation professionnelle et à la formation d'adulte. Dans le résumé en français, « Bildung » est alors traduit par « éducation »[8], ce qui ne clarifie pas le sens. La phrase suivante est ainsi plus compréhensible, si l'on tient compte du fait que le terme d' »éducation » utilisé est une traduction de la notion de « Bildung » : « La raison de ce rejet tient essentiellement au fait que l'éducation de la petite enfance est comprise comme l'introduction anticipée de contenus scolaires dans un espace préscolaire jusqu'à maintenant dépourvu de programme pédagogique. » (résumé, p. 4).

« Bildung » n'englobe des notions comme « soutenir le développement », « favoriser les apprentissages » ou « stimuler ». Afin de préciser cette notion, le texte allemand ajoute fréquemment le terme « frühkindliche Bildung »[9]. Par cette précision, le rapport cherche à indiquer que l'objectif ne réside pas dans une scolarisation précoce du domaine de l'enfance. Au contraire, il s'agit de construire une prise en charge spécifique aux jeunes enfants, qui intègre les éléments de garde, d'éducation et d'un soutien du développement global, y compris sur le plan cognitif.

Cette définition des finalités d'une prise en charge institutionnelle dans le domaine de la petite enfance se retrouve largement dans les objectifs énoncés en Suisse romande, tant par les professionnels que dans de nombreux discours politiques. Ce qui est ainsi défini comme un changement de paradigme n'en est pas forcément un pour la Suisse romande. Il s'agirait plutôt d'une continuation du processus en cours. L'enquête de l'Université de Fribourg relève d'ailleurs qu'il pourrait être possible de se baser sur les pratiques, les systèmes et concepts partiellement élaborés en Romandie et au Tessin.[10]

Les pratiques existantes, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, et les objectifs visés se différencient selon les régions linguistiques. Ces différences proviennent notamment du fait que « les traditions sont très hétérogènes dans les trois régions linguistiques » (Résumé, p. 5).

Afin de faire avancer les réflexions concernant le domaine de l'enfance, il semble indispensable de tenir compte des réalités différentes selon les régions linguistiques, ainsi que des valeurs et des finalités sous-jacentes. Les représentations concernant l'enfance diffèrent selon les régions, et il semble alors indispensable de prendre au sérieux les problèmes de terminologie qui les reflètent. Il est ainsi d'autant plus regrettable que la recherche menée n'a pas englobée les coûts nécessaires pour une traduction de l'enquête en français. La question est posée si les traditions historiquement différentes seront cimentées ou si de nouvelles synergies pourront être créées.[11] Un dialogue argumenté et approfondi entre les différentes régions semble indispensable, et la traduction de cette enquête serait un pas dans cette direction.

Afin d'instaurer un dialogue qui prend au sérieux des réalités divergentes, la collaboration entre les pôles de recherche en Suisse allemande et en Suisse romande trouve toute son importance. Pour le domaine de l'enfance, il s'agit d'une part de définir un concept global des missions des institutions et, d'autre part, de s'intéresser finement aux pratiques existantes, afin de soutenir la réalisation de ces missions.

---

7 « un changement de paradigme de prise en charge [ou : accueil] à formation » (traduction par l'auteur)

8 Sauf en ce qui concerne l'introduction, résumé, p. 2 : « Dès sa naissance, l'enfant a droit à l'éducation, à la formation et à une prise en charge adaptée à ses besoins. »

9 « Formation pour la petite enfance » (traduction de l'auteur)

10 "Deshalb wird empfohlen (…), einen umfassenden Diskurs zu lancieren, der auf den teilweise elaborierten Praxen, Systemen und Konzepten der Romandie et des Tessins aufbaut". (Etude, p. 92)

11 "Es wird sich somit erweisen, ob (…) die historisch bedingten unterschiedlichen Traditionen weiter zementiert oder neue Synergien geschaffen werden" (Etude, p. 34)